



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire
Commune de PONTOY
Mairie

57420 - PONTOY

Dossier suivi par : Magali BORRE
Tél. : 03 87 34 33 13
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : magali.borre@moselle.gouv.fr
Réf. : MB/JM

**Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage des
boues de la station de CHESNY
Accord avant le délai de 2 mois**
PJ
Dossier
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Metz, le 17 décembre 2012

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**> l'épandage des boues de la station d'épuration de CHESNY
sur les communes de ORNY et PONTOY**

Ce dossier a été déposé par : **la Commune de CHESNY.**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n°57-2012-00157** en date du **20 Novembre 2012**, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

PATRICIA LAHAYE



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire de la
Commune de ORNY
Mairie

57420 - ORNY

Dossier suivi par : Magali BORRE
Tél. : 03 87 34 33 13
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : magali.borre@moselle.gouv.fr
Réf. : MB/JM

Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage des
boues de la station de CHESNY
Accord avant le délai de 2 mois
PJ Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Metz, le 17 décembre 2012

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **l'épandage des boues de la station d'épuration de CHESNY
sur les communes de ORNY et PONTOY**

Ce dossier a été déposé par : **la Commune de CHESNY.**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n°57-2012-00157** en date du **20 Novembre 2012**, accompagné du courrier de notification.

Le dossier de déclaration vous parviendra prochainement par l'intermédiaire de la Chambre d'Agriculture de la Moselle.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

PATRICIA LAHAYE